

DEPARTEMENT DE L'AIN
Arrondissement de Bourg
Canton d'Attignat
Commune de MONTRACOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL**

Séance du 05 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le cinq novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

En exercice	Présents	Nombre de procurations	Nombre de suffrages exprimés
15	12	2	14

DATE DE LA CONVOCATION

Le 28 octobre 2025

Présents :

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Bénédicte JOURDIN, Corinne AGIUS, Annie CHARTREZ, Sophie JACOB-GAUTHERET

MM. Frédéric REFOUVELET, David LAFONT, Martial CHEVALIER, Loïck YONNET, Christophe SUBTIL, Christophe JOLY, Morgan MERLE

Absents/excusés : MMES Aurélie CAVALLERO (donne pouvoir à Hélène ROUX DIT RICHE), Patricia CHAMBARD (donne pouvoir à Annie CHARTREZ)

M. Laurent CLAUS

A été élu secrétaire : Monsieur Christophe JOLY

Objet : RETROCESSION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT « LES TILLEULS » A LA COMMUNE

Lors de son Assemblée générale extraordinaire du 13 octobre 2025 l'association Syndicale Libre du Lotissement « Les Tilleuls » a acté la demande de rétrocession de la voirie, trottoirs et d'une partie des espaces verts du dit lotissement à la commune de Montracol, en vue de son intégration dans le domaine public communal.

Est concernée pour la voirie et trottoirs **la parcelle AA54**

Est concernée pour les espaces verts, **la parcelle AA90**

CONSIDERANT que les voiries du lotissement ont été remises en état

CONSIDERANT que la commission voirie a émis un avis favorable à cette rétrocession

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la rétrocession à l'euro symbolique de la voirie, trottoirs et la parcelle espaces verts précitée du lotissement « Les Tilleuls » à la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et signer tous les documents afférents
- **INDIQUE** que tous les frais d'acte seront supportés par l'association syndicale du lotissement « Les Tilleuls »

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance

Le Maire,
David LAFONT

